

PRÉLIMINAIRES

18-04.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mesdames Anna-Lisa Cone, Joanie Dubé, Ann-Marie Nadeau et Ting Zhang; messieurs Dany April, Alain Dion, François Dornier, Serge Guay, Raymond Lacroix (président), Robin Lavoie, Romain Lavoie, Alexandre Ouellet, Michel Pineault et Mario Ross.

Étaient absents : messieurs David Boisvert, Ghislain Deland et Bernard Ouellet.

A également assisté : madame Lyne Beaulieu (secrétaire).

Monsieur Raymond Lacroix souhaite la bienvenue aux membres et délègue monsieur François Dornier, directeur général, à présider l'assemblée.

18-04.02 – ORDRE DU JOUR

.03 – Nomination de la directrice ou du directeur des Études : *huis clos*

Il est PROPOSÉ par monsieur Dany April, APPUYÉ par monsieur Alain Dion et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été proposé.

ADMINISTRATION

18-04.03 – NOMINATION DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DES ÉTUDES : *HUIS CLOS*

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le Collège de Rimouski a mis en place un processus de sélection pour le poste de Direction des études, selon un calendrier et des critères de sélection acceptés par le conseil d'administration du Collège.

Un comité de sélection a été formé, dans le respect des règlements et procédures applicables.

À la suite de l'analyse des candidatures, le comité de sélection a choisi de recevoir deux (2) candidates et candidats en entrevue.

À la suite de ces entrevues, le comité de sélection a unanimement décidé de la personne à recommander au conseil d'administration.

CONSIDÉRANT le processus suivi pour le recrutement et la sélection d'une candidate ou d'un candidat au poste de directrice ou directeur des Études;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime des membres du comité de sélection;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études du 20 février 2018 (CÉT 18-04.05);

Il est PROPOSÉ par madame Anna Lisa Cone, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les points suivants :

1. Il est recommandé de procéder à la nomination de madame Jocelynn Meadows au poste de directrice des Études à compter du 2 juillet 2018.
2. Il est recommandé que le mandat de madame Jocelynn Meadows soit d'une durée de cinq (5) ans et prenne fin le 30 juin 2023.
3. Il est recommandé que madame Jocelynn Meadows soit engagée au poste de directrice des Études à compter du 2 juillet 2018 avec mandat se terminant le 30 juin 2023.
4. Que le président du conseil d'administration, monsieur Raymond Lacroix, et le directeur général, monsieur François Dornier, soient autorisés à signer le contrat d'engagement déterminant les conditions de travail de madame Jocelynn Meadows, contrat élaboré avec madame Meadows et conclu dans le respect du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*.

5. Il est recommandé que les mandats suivants lui soient confiés :
- Exercer les fonctions et assumer les responsabilités prévues par la *Loi des collèges* et le *Règlement de régie interne du Collège* (catégorie B-01 du Cahier de gestion) en ce qui a trait à la Direction des études;
 - Exercer les fonctions et assumer les responsabilités prévues à la description de tâches du poste de directrice ou directeur des études du Collège de Rimouski;
 - Contribuer activement, dans le respect du plan stratégique du Collège, à l'amélioration de la réussite éducative en favorisant des approches innovantes visant, entre autres, à actualiser, bonifier et dynamiser l'expérience étudiante;
 - Développer, en concertation avec tous les acteurs concernés, des stratégies en vue de contrer la diminution des inscriptions causée par la baisse démographique tout en améliorant les performances du collège en matière de rétention et de diplomation.
 - Contribuer activement à la consolidation des liens entre les trois composantes du collège en ce qui a trait aux questions pédagogiques.
 - Piloter des initiatives visant à répondre adéquatement aux nouveaux défis que représentent la présence grandissante des nouvelles technologies dans le domaine de l'enseignement supérieur.
 - Contribuer activement aux initiatives des cégeps de l'Est du Québec visant l'amélioration de l'offre de formation collégiale et l'amélioration de l'accès aux études supérieures sur l'ensemble du territoire desservi.
 - Poursuivre les initiatives visant la bonification des programmes existants et le développement de nouveaux programmes répondant aux besoins régionaux et nationaux actuels et à venir.
 - Porter une attention très particulière à la qualité des communications et au maintien des collaborations positives au sein de l'équipe pédagogique du collège. S'assurer en tout temps de maintenir un climat sain basé sur l'écoute, l'entente mutuelle, le respect et la collaboration.

La séance est levée à 17 h 16.

président

secrétaire